

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE**

**SÉANCE du lundi 5 mars 2018**

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 5 mars 2018 à 17 h 30, dans le restaurant scolaire de Saint Jean de Liversay.

**Étaient présents :**

- M. Aumonier (chargé des affaires scolaires de la commune)
- Mmes Pasquier, Lespagnol, Dugay, Méchin, Bosc-Vilotte et M. Boidin (représentants élus des parents d'élèves)
- Mmes Bioret, Monsallut, Talarmin, Granet-Brodu, Briou, Mabilat, Raimbault-Bougé, Poupet-Cazes, Gaumet, Pelu, Gaborit, Bisson, et Ms Bouchet et Favriou (enseignants)
- Mme Favreau (responsable du restaurant scolaire et personnel mairie)
- Mme Rousselot (directrice de l'accueil de Loisirs)
- Mme Renaud (directrice)

**Absents excusés :**

- Mme Besançon (IEN)
- Mmes Petit et Nocquet, Cahouët (représentantes de parents d'élèves)
- Mmes Bourgevin et Gaboriau (enseignantes)

**Secrétaire de séance :** Mme Bisson

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**POINT N° 1 : Approbation du PV du 1<sup>er</sup> conseil d'école**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**POINT N° 2 : Mouvement des personnels**

Arrivée de

- Mme Talarmin sur la classe de MS/GS depuis le 31 janvier en remplacement de Mme Le Toumelin.
- Mme Renaudeau, AVS qui accompagne 2 élèves depuis le 1<sup>er</sup> décembre.

Départ à la retraite de Mme Claudine Maingret (cantine) le 16 mars 2018 remplacée par Mme Christelle Desremaux en contrat jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**POINT N° 3 : Bilan santé**

**Dépistage infirmier pour les élèves de CP**

Au cours de leur 6<sup>ème</sup> année, les enfants doivent avoir un bilan médical soit avec leur médecin traitant, soit avec le médecin scolaire. Pour les enfants qui n'ont vu ni l'un ni l'autre, l'infirmière scolaire a proposé un dépistage infirmier avec vérification des vaccinations, un examen biométrique (poids-taille), un examen sensoriel (vue-audition) et un examen bucco-dentaire.

**Bilan santé PMI**

Réaliser un bilan de santé à l'âge de 3-4 ans permet de dépister les pathologies et les troubles sensoriels pouvant entraver la scolarité des élèves, notamment les troubles du langage. À cette occasion, les enfants, et les parents présents, peuvent recevoir des conseils de santé, et si nécessaire être orientés vers des médecins généralistes ou spécialistes (médecins de PMI, ophtalmologistes, dentistes, ORL, etc.).

Ce dépistage précoce favorise le bien-être de l'enfant, participe à sa bonne insertion scolaire et à une meilleure acquisition des apprentissages.

Cet examen préventif comporte :

- Des tests de la vision, de l'audition, du langage et de la psychomotricité
- La vérification des vaccins grâce au carnet de santé
- Un contrôle bucco-dentaire
- La surveillance du poids et de la taille

## **POINT N° 4 Point sécurité**

### Exercices incendie :

Le premier a eu lieu le 12 septembre, il n'était pas prévu à cette date mais un élève a percuté une alarme.

Normalement pour le 1<sup>er</sup> exercice de l'année, les élèves sont prévenus. L'exercice s'est bien passé, toutes les classes ont été évacuées sans problème.

Le 2<sup>ème</sup> exercice s'est déroulé vendredi 2 mars, là, les enseignants seulement étaient informés de la date. L'exercice s'est déroulé dans le calme et sans difficulté.

### Exercice PPMS

Un exercice PPMS alerte intrusion a été réalisé le 5 décembre, les enseignants avaient prévenu et informé les élèves de la conduite à tenir. Cet exercice s'est bien réalisé.

Le 2<sup>ème</sup> sera effectué courant mars où, seuls les enseignants sont informés de la date.

### Sécurisation du portail :

Durant les vacances de février, la mairie a installé un visiophone à l'entrée de l'école élémentaire (côté grand portail).

Le visiophone n'a été opérationnel qu'aujourd'hui à cause de petits soucis de réglages.

Donc depuis le 26 février, le petit portail est fermé et tous les élèves d'élémentaire ainsi que ceux de la classe de MS/GS entrent par la même entrée. Cela se passe plutôt bien, il faut un peu de temps pour prendre de nouvelles habitudes.

Remerciement à la mairie pour l'installation.

## **POINT N° 5 : Inscription en petite section rentrée 2018**

Les inscriptions en petite section (enfants nés en 2015) auront lieu du 19 mars au 4 mai 2018.

Il faut d'abord se rendre à la mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile pour procéder à l'inscription de son enfant.

Ensuite, il faut prendre rendez-vous avec la directrice de l'école afin de finaliser l'inscription (☎ 05 46 01 85 38).

Le jour du RDV, les parents doivent apporter le carnet de santé de leur enfant.

### Liaison crèche / petite section

Depuis 2013, un projet « passerelle » a été mis en place entre le multi-accueil et les enseignantes de petite section.

Les enfants rentrant à l'école en septembre, sont accueillis dans les classes de petite section, à raison d'une douzaine de matinées réparties entre janvier et juin.

Depuis l'année dernière, les enseignantes accueillent également pour une matinée les enfants de l'association d'assistantes maternelles « les Choupinoux ».

Les objectifs de ces matinées sont d'accompagner les enfants vers leur future scolarisation, de découvrir l'école, la classe, de faire connaissance avec les maîtresses, l'environnement scolaire...

## **POINT N° 6 : Projets en cours et à venir**

### Silence on lit !

Depuis le retour des vacances, les élèves de l'école élémentaire se sont engagés dans le projet de l'association « Silence on lit ! »

Silence, on lit ! est une association dédiée à la promotion d'un plaisir et d'un bienfait quotidien : lire dans le silence des livres ensemble tous les jours pendant 10 ou 15 minutes.

Alors tous les jours de 14 h à 14 h 10, l'école devient silencieuse et chacun (enfants et adultes) ouvre son livre.

### Spectacle à la Coursive

Judi 8 et vendredi 9 mars, les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 vont aller à La Rochelle pour assister au spectacle « Réversible », ils vont également visiter les coulisses du spectacle, et les tours de La Rochelle.

### Projet hip-hop

Depuis le mois de janvier, les 2 classes de CE2 s'initient à la pratique du hip-hop avec l'intervention d'un danseur de la compagnie E-Go à raison d'une séance par semaine.

Un travail de graff a été fait en partenariat avec Charles de l'accueil de loisirs sur le temps de TAP.

Le chorégraphe de la compagnie va intervenir au sein des classes sur la culture hip-hop.

Une restitution sous forme de diverses chorégraphies sera faite aux parents samedi 31 mars à la salle des fêtes avec la participation de la pépinière de danseurs hip-hop de Niort.

### Semaine de la maternelle

Elle a lieu du 26 au 30 mars.

Mercredi 28 mars auront lieu les Olympiades de la Maternelle, les autres jours de la semaine les parents seront invités à venir dans les classes pour assister à des temps de classes. Un planning va être mis en place rapidement par les enseignantes afin que les parents puissent s'inscrire.

### Prévention routière

Les classes de CM1 et de CM2 vont bénéficier d'une intervention « Piste d'éducation routière ».

Cela se passera en 2 temps :

- un temps théorique qui parlera de l'équipement du vélo et du cycliste, rappel des principaux panneaux de signalisation et des règles de circulation à vélo,
- un temps en extérieur où les élèves mettront en pratique les notions revues en classe : se positionner sur la chaussée, ralentir, s'arrêter, freiner, changer de direction, s'adapter à un parcours urbain...

### Natation scolaire

Les classes de CP, CE1 et CM1 iront à la piscine du 28 mai au 6 juillet, à raison d'une séance par semaine.

Comme les années précédentes, les enseignants auront besoin de parents accompagnateurs agréés.

La session d'agrément à la piscine de Courçon aura lieu le samedi 26 mai à 10 h.

### Voile

Les classes de CM2 feront chacune une semaine de voile sur la base nautique de Marans :

CM2 A du 18 au 22 juin ; CM2 B du 25 au 29 juin.

### Fête de l'école

Elle aura lieu le samedi 23 juin, sous le même format que l'an passé : spectacles des classes à divers endroits dans le village, les classes maternelles le matin et les classes élémentaires l'après-midi.

L'association des Mouflets organisera la kermesse mais seulement l'après-midi.

## **POINT N° 7 : Parole à la mairie**

La municipalité a installé des caméras sur tout le site autour de l'école afin de pallier aux incivilités qui se sont produites durant l'été et en début d'année scolaire.

Aux vacances d'avril, les préfabriqués de l'accueil de Loisirs vont être graffés par les enfants autour de différents thèmes. Des aides financières ont été accordées par la mairie, la CDC et la CAF.

Mise en place d'une réflexion sur le terrain « Besson » attenant à l'école, éventuellement la construction de 3 classes pour remplacer les préfabriqués les plus anciens ainsi que la classe de CP située dans l'ancienne cantine.

La bibliothèque associative devient bibliothèque municipale.

## **POINT N° 8 : Parole aux représentants de parents d'élèves**

Procédure en cas d'intempéries (pas d'électricité, pas de chauffage dus aux événements climatiques :

Le bon sens est de rigueur pour tout le monde, enseignants et famille.

Il n'y a pas de protocole écrit, les enseignants et la municipalité s'adaptent aux conditions climatiques et aux conditions matérielles qui en découlent. Les élèves sont accueillis, regroupés et la situation évolue en fonction du retour à la normale.

Dans ces situations, la communication est à améliorer.

### TAP

Le programme des TAP sera apposé au panneau d'affichage, il sera mis en ligne sur le site de l'école et celui de l'accueil de Loisirs.

À compter d'aujourd'hui, pour des raisons de gestion d'autorisation de droit à l'image, Mme Rousselot nous dit qu'il n'y aura plus de photos de TAP mises sur le blog de l'accueil de Loisirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.

À Saint Jean de Liversay, le 5 mars 2018.

La secrétaire de séance : Mme Bisson

La directrice : Christel Renaud



### **Copie transmise à :**

- Madame Besançon, IEN
- Messieurs Denis (mairie) et Aumonier (chargé aux affaires scolaires)
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves.
- Madame Favreau (responsable restaurant scolaire et personnel mairie)
- Madame Rousselot, directrice de l'Accueil de loisirs.
- M. Rabiller, DDEN
- Mesdames et Messieurs les enseignants.